

La charte qualité d'Atelier Cactus



S'ENGAGER

- Être présent d'un bout à l'autre de la mission, toujours trouver une solution pour vous satisfaire.
- Se montrer réactif et agile quant à vos demandes et exigences



ETRE EXEMPLAIRE

- Faire preuve de professionnalisme, de confidentialité et d'éthique vis-à-vis des donneurs d'ordre et des apprentis
- Transmettre à la fois vos valeurs et celles d'Atelier Cactus
- Faire ce qu'on dit, dire ce qu'on fait et le montrer aux apprentis : tout ce que nous leur apprenons, nous le maîtrisons et nous pouvons leur en faire la démonstration



FAIRE PREUVE DE RESPECT

- Respecter l'apprenti en tant qu'individu unique qui évolue à son rythme
- Respecter votre stratégie et votre culture d'entreprise
- Faire preuve d'écoute et de bienveillance en toute circonstance



La charte qualité d'Atelier Cactus



REFLETER NOTRE PASSION ET NOTRE ENTHOUSIASME

- Être compagnon pour l'Atelier Cactus, c'est ressentir, refléter et transmettre l'amour des métiers de la vente et du management commercial.
- Nous souhaitons vivement valoriser la fonction commerciale et débloquent les freins de vos collaborateurs pour qu'ils retrouvent plaisir et efficacité dans leur métier



MAINTENIR ET DEVELOPPER NOS PROPRES COMPETENCES

- Dans le cadre des prestations que nous réalisons, nous nous engageons à délivrer toutes les compétences nécessaires à leur bonne exécution et nous nous en portons garant.
- Nous nous engageons à entretenir et développer régulièrement nos propres compétences
- Nous nous engageons à démontrer notre capacité à progresser et à innover, dans un milieu en constante évolution, et à maintenir nos méthodes aux standards les plus évolués.



RECHERCHER L'EXCELLENCE

- Être exigeant envers nous-mêmes et les apprentis pour livrer un travail irréprochable et apporter du résultat.
- Être curieux et ouvert d'esprit pour améliorer nos connaissances métier et nos compétences de consultant au fil des missions.
- Apprendre de nos échecs aussi bien que de nos réussites pour acquérir une expérience solide.
- Reconnaître nos limites, faire preuve d'humilité, accepter uniquement une mission pour laquelle nous sommes compétents et confronter nos idées en interne ou avec des confrères pour vous fournir des prestations toujours plus qualitatives.



La charte qualité d'Atelier Cactus



ACCORDER TEMPS ET ATTENTION A CHACUN DES APPRENTIS ET DES DONNEURS D'ORDRE

- Garantir la proximité relationnelle, le respect mutuel et la confiance partagée pour établir un partenariat de qualité.
- Vous prodiguer des recommandations permettant l'amélioration constante des résultats
- Vous démontrer agilité et réactivité à chaque étape de notre présence à vos côtés
- Rester disponible pour les apprentis tout au long du dispositif d'accompagnement pour répondre à leurs questions, les soutenir dans leur progression et leur apporter des contenus complémentaires



FAIRE PREUVE DE LOYAUTE ET D'INTEGRITE

- Nous travaillons en collaboration avec de nombreux confrères avec qui nous partageons des valeurs fortes
- Nous restons attentifs à vos intérêts, en mission et entre les missions, pour nous assurer de la bonne appropriation des savoirs et savoir-faire
- Nous garantissons notre pleine implication pour vous aider à atteindre vos objectifs
- Nous veillons à la qualité d'accueil des apprentis dans les locaux mis à disposition et garantissons l'accessibilité de nos formations en personne en situation de handicap





Datadock est le nom de la base de données unique créée par les 20 OPCA et OPACIF qui ont récemment publiés la liste commune de 21 indicateurs permettant de valider le respect par les organismes de formation des six critères de qualité fixés par le décret du 30 juin 2015, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2017.

En cours de certification



La marque « Qualiopi » vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.

Le Référentiel national qualité

Ce référentiel est organisé autour de 7 critères qualité :

1. Conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
 2. Identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.
 3. Adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
 4. Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
 5. Qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
 6. Inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
 7. Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.
-